

Camps JAB

Conditions générales

La Jeunesse Action Biblique (JAB) est un organisme de jeunesse chrétien évangélique. Elle propose chaque été depuis plus de 60 ans des activités pour les enfants et les adolescents.

Son but premier est de permettre aux jeunes d'entendre le message de l'Évangile. En deuxième lieu, elle vise à leur épanouissement physique et social.

C'est pourquoi, elle organise durant ses camps des activités ludiques et sportives, sous l'égide de Jeunesse et Sport Suisse. Les responsables des camps sont tous qualifiés pour assumer leur responsabilité d'organisation et d'encadrement. La JAB désire, à tous les niveaux (spirituel, psychique, physique, social), le meilleur pour la jeune génération.

Les responsables JAB s'engagent à respecter, dans chaque camp, la charte suivante:

- Un amour sincère et désintéressé pour la jeunesse;
- Des cadres formés, compétents et motivés;
- Des activités ludiques et sportives effectuées selon les exigences de Jeunesse et Sport Suisse;
- Une éthique de vie communautaire chrétienne;
- Un message spirituel fondé sur la Bible, Parole de Dieu;
- Une nourriture équilibrée et variée, un sommeil suffisant.

Tous les camps sont déclarés Jeunesse et Sport Suisse dans la catégorie Sport de camp/Trekking (à l'exception du camp d'hiver JAB Senior).

Inscriptions:

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée et sont considérées comme définitives. Pas de réservation possible. Le paiement de la facture doit être impérativement effectué avant le camp.

Age inférieur:

L'âge inférieur indiqué pour un camp s'entend comme âge révolu.

Informations spécifiques au camp:

Une lettre de bienvenue contenant différentes informations est envoyée au minimum trois semaines avant le début du camp.

Assurances:

Les participants doivent être assurés en matière de responsabilité civile, maladie et accident et faire appel à celles-ci en cas de besoin.

Transports:

Camps à Isenfluh: des voyages en train avec un accompagnant en partance de Bienne, Neuchâtel, Lausanne et Genève sont organisés par la JAB. Le prix du billet est ajouté à la facture du camp.

Pour les autres camps: aucun transport n'est organisé par la JAB.

Bons ou chèques-vacances (F):

Les bons ou chèques-vacances pour les familles venant de France ne sont pas acceptés, car ils ne sont pas valables en Suisse.

Réductions pour famille:

Nous offrons une réduction pour les enfants d'une même famille inscrits aux camps JAB Suisse romande.

***Prix en euros:**

Les prix en euros sont indicatifs (€ 1.– = CHF 1.50).

Le cours est fixé à la date de facturation.

Depuis l'étranger, effectuer les paiements par chèques bancaires uniquement. Chèques de *La Banque Postale* (France) non acceptés.

Frais d'annulation:

50% du prix du camp, à moins de 15 jours avant le début de celui-ci.

80% du prix du camp à moins de 8 jours avant le début de celui-ci.

100% du prix du camp (+billet de train) en cas d'absence sans s'annoncer.

Remarque:

Des photos et images vidéo des camps sont utilisées pour la réalisation de supports médias propres à la JAB Suisse romande et restent propriété de celle-ci.